

DISCOURS SUR NOS DEVOIRS ENVERS LES MORTS.

Miseremini mei, miseremini mei,
saltem vos amici mei, quia manus
Domini tetigit me.

Ayez pitié de moi, vous au moins
mes amis, parce que la main du
Seigneur m'a frappé.
(Job. ch. XIX, v. 12)

Cet entretien est tellement de circonstance que nous l'insérons textuellement dans sa forme naturelle de discours à des auditeurs :

Qu'il est précieux et touchant pour nous, ce jour où toute l'Eglise catholique, plongée dans le deuil et la tristesse, rappelle à notre souvenir nos frères et nos sœurs qui sont morts dans le Seigneur, mais dont les âmes n'ont pas quitté ce monde avec la pureté et la sainteté que Dieu exige pour qu'elles soient dignes de contempler immédiatement sa face et de jouir de l'éternelle félicité.

Or, l'Eglise nous conduit aujourd'hui en esprit aux tombeaux des morts et fait monter au ciel ses prières et les mérites du saint sacrifice de la messe, afin de recommander à la miséricordieuse L. . . . de Dieu celles d'entre les âmes qui ont encore à souffrir dans le purgatoire, pour se purifier de leurs fautes et expier les souillures qu'elles ont contractées par les péchés de leur vie en ce monde.

Ah! qui d'entre nous pourrait rester indifférent et insensible en ce jour de deuil général qui pourrait oublier, surtout au milieu de ces tristes solennités, ce que nous devons aux âmes des fidèles trépassés, qui au milieu des plus cruelles douleurs, crient sans cesse aux vivants avec des accents lamentables : ayez pitié de nous. ayez pitié de nous, vous au moins qui êtes nos amis, parce que la main du Seigneur nous a frappés! — Oui, il est certain, que comme nous avons des devoirs à remplir à l'égard de nos frères qui vivent encore, ainsi nous avons également